

Juin N° 140

Nouvelles de Quéménéven

Keleir Kemeneven

Mairie : 2 rue Saint Laurent

29180 Quéménéven

Tel : 02 98 73 53 33 - Courriel : mairie@quemeneven.bzh

Permanences du maire et des adjoints :

Maire :

Erwan Crouan,

Sur rendez-vous

1^{ère} adjointe :

Fabienne Lagadec,

chargée des finances, des affaires sociales et de la vie associative.

Sur rendez-vous

2^{ème} adjoint :

Michel Descombes,

chargé de la communication et des transitions.

Sur rendez-vous

3^{ème} adjointe :

Myriam Thébault,

chargée des travaux et de l'urbanisme.

Sur rendez-vous

site web de la commune
www.quemeneven.bzh

Le mot du Maire

L'actualité tourne autour de la politique en ce mois de juin, à commencer par les élections régionales et départementales, qui posent un sérieux problème d'organisation, dans des circonstances sans précédent dans l'histoire de la commune. Au moins une fois dans le passé, deux élections ont dû être organisées en même temps sur Quéménéven, et déjà au même endroit. Ce sera le cas à nouveau cette fois-ci, le bureau de vote de Kergoat et le bureau du bourg se trouvant sous le même toit de la salle communale, avec pour chacun deux parcours, deux équipes, deux urnes... Un vrai casse-tête. A cette double élection, déjà compliquée à organiser, s'ajoute un protocole sanitaire qui complique énormément l'organisation du scrutin, sur deux week-ends successifs. Les élus et les services de la commune sont sur le pied de guerre mais il manque encore des volontaires pour valider la préparation de ce scrutin. Comme ils ne tomberont pas du ciel, j'en appelle aux citoyens que vous êtes, non seulement pour assumer votre devoir civique, voter, mais également pour vous porter volontaires comme assesseurs et scrutateurs en contactant la mairie au plus vite.

Autre actualité brûlante : la défense de la langue bretonne, dont la pratique continue de baisser inexorablement. Notre commune a signé la charte Ya d'ar brezhoneg et, motif de fierté, compte un pardon exceptionnel à Kergoat, reconnu pour ses chants en breton. Allons-nous accepter de voir disparaître ce patrimoine ? La loi portée par le député Paul Molac, qui devait appuyer l'enseignement des langues régionales et leurs signes diacritiques (dont le fameux ñ du petit Fañch, le n tilde, qui fait trembler la République), a été adoptée à une très large majorité par le Sénat et l'Assemblée nationale début avril. Malheureusement, le Conseil constitutionnel a été saisi et considère que cette loi ne respecte pas l'article 2 de la Constitution. Emoi en Bretagne, mais également dans toutes les régions de France qui enseignent et pratiquent les langues régionales, comme le basque, le corse, l'alsacien et bien d'autres encore. J'ai manifesté à Guingamp récemment, pour défendre la langue bretonne et toutes les langues régionales, et je demande à nos députés et sénateurs, avec l'appui du gouvernement, de travailler aussi tôt que possible sur un projet de modification de cet article 2. Nous ne pouvons pas accepter de voir le breton continuer de disparaître lentement mais sûrement sans rien faire. J'ai profité du passage de Richard Ferrand, président de l'Assemblée Nationale, pour évoquer cette question et insister sur la nécessité de révision de la Constitution.

Erwan Crouan

BUDGET PRINCIPAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°1 2021

Suite à une erreur de report des restes à réaliser 2020,

Compte 2151	Réseaux de voirie	+ 80 000.00 €
Compte 2315	Installation, matériel et outillage technique	+ 18 000.00 €
	TOTAL	+ 98 000.00 €

Seront financées par la recette suivante :

Compte 1641	Emprunts en euros	+ 98 000.00 €
	TOTAL	+ 98 000.00 €

Suite à un cambriolage en mairie et des dégradations sur la salle municipale et l'église, les dépenses suivantes

non prévues au budget :

Compte 615221	Entretien et réparations de bâtiments publics	+ 1 626.00 €
	TOTAL	+ 1 626.00 €

Seront compensées par la recette suivante (remboursement assurance) :

Compte 7788	Produits exceptionnels divers	+ 1 626.00 €
	TOTAL	+ 1 626.00 €

RÉALISATION D'UN EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG ET DIVERS TRAVAUX

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à 13 voix pour et 1 abstention de contracter un emprunt auprès du Crédit Mutuel Arkea pour le budget principal de la commune de Quéménéven : Montant de l'emprunt : 600 000.00 €. Durée : 240 mois. Taux fixe de 0.75 % (TEG : 0.7601 %)

AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DU CENTRE BOURG

Le Maire rappelle que par délibération du 28 février 2020, la société COLAS a été retenue pour effectuer les travaux d'aménagement du bourg (lot 1- terrassement-voirie-bordures-eaux pluviales).

Le marché initial de travaux s'élevait à 336 651.00 € HT. Suite à une demande du Conseil départemental sur les travaux de chaussée, un avenant au marché initial de 33 237.00 € HT (39 884.40 € TTC) est nécessaire.

AMÉNAGEMENT DU BOURG : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN ET ORANGE

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal que, dans le cadre de l'aménagement du bourg, l'emprise des travaux est située sur des parcelles privées. Il est donc nécessaire de signer une convention entre le propriétaire et la commune de Quéménéven. Cette convention a pour objet d'autoriser la commune à effectuer les travaux sur les parcelles concernées, de définir la nature des travaux et les engagements et obligations des contractants.

CRÉATION D'UN POTEAU INCENDIE : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ÉLEVAGE PÉTILLON

Le Maire explique que Madame et Monsieur Jean-Luc PÉTILLON sont dans l'obligation de disposer d'un système de protection incendie dans leur exploitation. Par ailleurs, la commune devant sécuriser ce territoire, il a été jugé judicieux d'installer un poteau incendie qui pourra desservir un secteur plus vaste que celui de la seule exploitation de Madame et Monsieur PÉTILLON à Kerguéban. En contrepartie Madame et Monsieur Jean-Luc PÉTILLON ont proposé de participer financièrement à ce poteau, à la hauteur du coût d'un équipement individuel, soit 3 500 €.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER, AGRICOLE ET FORESTIER

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil municipal qu'il y a lieu de pourvoir au renouvellement du Bureau de l'Association foncière d'aménagement foncier, agricole et forestier (AFAFAF). Monsieur le Maire propose de retenir les propriétaires suivants :

- Alain Le Quellec • Philippe Boëté • Jean-Luc Pétilon • Jérôme Philippe • Cécile Baraër

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE PLU A LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que la loi dite « ALUR » prévoit que la communauté d'agglomération deviendra compétente en matière de plan local d'urbanisme de plein droit, le 1er juillet 2021. Les communes peuvent néanmoins continuer de s'opposer à ce transfert dans un délai de trois mois précédant cette échéance soit entre avril et juin 2021.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- l'opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme à Quimper Bretagne Occidentale,
- De demander au Conseil communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition au transfert.

Le prochain conseil aura lieu le mardi 15 juin à 19 h.

Recensement Militaire :

Les jeunes doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois de la date anniversaire de leurs 16 ans. Présenter votre pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une journée Défense et Citoyenneté (JDC).



Divers travaux entre le bourg et la gare en juin

En juin 2021, plusieurs phases de travaux ont lieu entre le bourg et la gare. La circulation sera perturbée.

En voici la liste :

1. La Gare, route de la Gare – Quimper Bretagne Occidentale – réfection réseau eaux pluviales.
2. Entre le bourg et la Gare, route de la Gare – SDEF / Enedis – démarrage fin mai – début juin : dépose des poteaux électriques
3. La Gare, rue des 4 vents – Kergaradec – SDEF / Enedis – démarrage 3e semaine de mai : dépose des poteaux électriques
4. La Gare, rue des 4 vents – Commune de Quéménéven / Colas – démarrage début Juin : réfection de la voirie



Randonnez à VTT : Topo guide "Randonnez à VTT" en vente à la Mairie (5 € l'unité).

Elections départementales et régionales 2021

Les citoyens sont appelés à voter afin d'élire les conseillers départementaux et régionaux. L'élection aura lieu à la salle municipale, y compris pour les électeurs de Kergoat, dans le respect des gestes barrières et des consignes sanitaires en vigueur.


En plus de la carte électorale, présentation obligatoire de la pièce d'identité.

Les pièces principales permettant aux électeurs français de justifier de leur identité sont :

- Carte nationale d'identité. Passeport. Carte vitale avec photo. Permis de conduire.

Le port du masque est obligatoire pour les électeurs, ainsi que le lavage des mains. Pensez à apporter votre propre stylo noir ou bleu.



Nouveau – Téléprocédure Maprocuration Il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr .

Complémentaire de la procédure papier (via un formulaire CERFA), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

Quelles sont les missions du Conseil départemental du Finistère ?

- Action sociale de proximité .
- Personnes âgées. Bien vieillir en **Finistère**.
- Personnes handicapées. Le **Conseil départemental** accompagne les personnes en situation de handicap.
- Enfance / Famille. Accompagner les familles.
- Collèges.
- Jeunesse.
- Insertion.
- Développement économique / International.

Quelles sont les principales compétences de la Région ?

- la formation professionnelle, incluant notamment la prise en charge des lycées professionnels et des centres de formation par apprentissage (CFA) ;
- la construction et la gestion des lycées, ainsi que la prise en charge des personnels TOS (techniciens, ouvriers et de service) ;
- l'organisation des transports ferroviaires régionaux. Par ailleurs la Bretagne, en ce qui la concerne, a versé une lourde contribution pour la réalisation de la ligne TGV entre Paris et Rennes ;
- l'aménagement du territoire, incluant tout spécialement l'élaboration du contrat de projet État-Région ;
- les aides à l'économie et au développement ;
- l'environnement.

Transport scolaire
BREIZHGO
Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter de la fin mai 2021
Simple & rapide

RENSEIGNEMENTS
02 98 300 267

Inscription aux transports scolaires sur le réseau Breizhgo (car, train).

La date limite des inscriptions est fixée au 16 juillet 2021.

Renseignements :
www.breizhgo.bzh

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

NOS LIGNES DE VILLES
HOL LINENNOU-KER

Inscription au réseau QUB en ligne sur le site :

qub.rentree.fr du 1^{er} juin au 9 juillet ou à l'agence QUB à Quimper.

Renseignements au :
02 98 95 26 27



Fabienne Lagadec, adjointe au maire, a souhaité une bonne retraite à Gwenaëlle Coustance et la bienvenue à Halima Mokhtari qui a repris le salon de coiffure, au 8 route du Porzay à Quéménéven.

Salon ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 16 h. Tel : 02 98 73 60 03.



Psychologue, Dominique Louvel intervient auprès de **particuliers** ou en **entreprise**, sur des thèmes comme la prévention du "**burn-out**", du **harcèlement**, la cohésion d'équipe, les représentations sociales, le changement, la manipulation, le pouvoir, les **émotions**...

Sa pratique se base sur l'**écoute active** et l'analyse des représentations sociales. Les **entretiens** se déroulent **en face à face, à domicile** ou en **ligne** (avec prise de rendez-vous en ligne également), sans jugement, en posant les choses à dire. Son travail consiste à vous aider à exprimer, à ressentir, à comprendre ce qui vous arrive, ce qui vous pèse, ce qu'il se passe... Elle est là pour vous accompagner dans une démarche d'ouverture de vous-même, par vous-même, pour vous sentir mieux. Tel : 06 31 04 68 71.

RANDONNEES PEDESTRES :



« SUR LES CHEMINS DE L'ÉTÉ » Les sentiers de randonnée s'animent tout l'été pour vous permettre de mieux connaître la richesse des paysages et du petit patrimoine bâti du territoire de l'agglomération.



La première randonnée de l'été proposée par QBO et organisée par Kémé en Fêtes a rassemblé, sur les chemins de Quéménéven, plus de 100 personnes !



L'USQ recherche des personnes désireuses d'intégrer le Club de FOOT, que ce soit comme bénévoles, joueurs ou arbitres.

Vous pouvez contacter Stéphane au 06 23 88 68 64.



Horaires des messes : Paroisse Sainte Anne-Châteaulin

- Samedi 19 juin → St Nic 18 h 30
- Dimanche 20 juin → Ste Anne 11 h
- Samedi 26 juin → Cast 18 h 30
- Dimanche 27 juin → St Anne 11 h

Commémoration du 8 mai

En raison de la crise sanitaire, Le 76^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés et fin de la seconde guerre mondiale a été célébré, en comité restreint, à Kergoat .



Les porte-drapeaux, Stéphane Cottonéa (ancien combattant OPEX), Roger Legallais (ancien combattant OPEX), Jean Douguédroit (ancien combattant AFN), arrivent au pas vers le monument aux morts de Kergoat.

Erwan Crouan, maire de Quéménéven, a procédé à la lecture du discours de circonstance au coté de René Hénoff, responsable du comité du local de la FNACA et de Bernard Reculeau, correspondant défense de la commune.

A la fin de la cérémonie, Monsieur le Maire et René Hénoff ont salué les porte-drapeaux .

La sonorisation de la cérémonie était assurée par Robert Chevalier.

Tour du Finistère de 2021, 35^{ème} édition



La 35^e édition du Tour du Finistère présente un parcours loin d'être plat. 196,77 kilomètres de course.

De nombreux Quéménévenois étaient présents sur les bords des routes pour encourager les coureurs cyclistes.

C'est un normand, Benoît Cosnefroy, qui s'impose en Bretagne....



L'artiste peintre, Toussaint Postec expose ses toiles à la bibliothèque.



L'artiste est un poète, il aime flâner et rêver. Selon lui, les rêves sont souvent trop clairs ou trop noirs, alors il choisit de faire lui-même le mélange des couleurs pour un peu plus de chaleur, comme dans la chanson de Cabrel.

Du orange combiné à du bleu, du jaune pétillant associé à du vert absinthe, du rouge vif accompagné de bleu indigo, Toussaint connaît les couleurs par cœur, car la peinture est avant tout une émotion qui vient du cœur...

Exposition visible jusqu'au 30 juin.



Faites-nous parvenir vos évènements ! Articles et photos (format jpeg), avant le 10 de chaque mois au : petitjaune@orange.fr